

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 31 octobre 1969

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

#### AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN

##### RENOI DU RAPPORT ANNUEL AU COMITÉ PERMANENT

[Traduction]

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je propose:

Que le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1968 soit envoyé au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien;

Et que les témoignages recueillis par le comité dans son examen du sujet précité pendant la première session de la vingt-huitième législature soient envoyés au comité.

(La motion est adoptée.)

### QUESTIONS ORALES

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

##### L'INFLATION—LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

**L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre pourrait exposer la position de son gouvernement à l'égard de l'accusation portée par Russell Bell, directeur des recherches pour le Congrès du travail du Canada. Il a prétendu que la Commission des prix et des revenus n'a pas d'idées clairement formulées à présenter aux intéressés, qu'une discussion fructueuse devient presque impossible dans les circonstances et que par conséquent, les dirigeants de la CTC et de la Confédération des syndicats nationaux ne peuvent faire autrement que de rejeter les principes directeurs librement consentis.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je veillerai à ce que la Commission prenne note de cette accusation.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, apparemment ce qui inquiète M. Bell c'est l'application des principes directeurs à d'autres formes de revenu. Le gouvernement s'est-il assuré que les propositions de la Commission des prix et des revenus soumises au secteur privé de l'économie n'impliquent pas en réalité des propositions équitables concernant les revenus en général? La question m'est inspirée, monsieur l'Orateur, par l'importance manifeste pour nous tous de l'adoption de quelque régime de restrictions volontaires et par l'intérêt patent pour le gouvernement de ne rien négliger qui puisse contribuer au succès du programme.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, apparemment le leader de l'opposition se méprend un peu sur le rôle de cette commission. Selon la position adoptée par nous au départ—que nous avons précisée au Parlement—la Commission doit exercer une action indépendante. Le gouvernement l'a chargée de s'occuper de divers secteurs de l'économie au mieux de son jugement. Elle a fait certaines démarches auprès du gouvernement. Sauf erreur, il y a eu entre le gouvernement et la Commission examen de certaines propositions exigeant une action gouvernementale. Nous en avons retenu quelques-unes, comme on peut en juger par les principes directeurs énoncés l'été dernier et depuis, mais nous ne cherchons pas à faire preuve de sagesse rétroactive concernant la Commission.

Je répète ce que j'ai dit hier au chef de l'opposition. Nous n'avons pas demandé à la Commission de nous soumettre un rapport détaillé de ses contacts avec les syndicats ou le secteur de gestion de l'économie, et nous ne pensons pas devoir le faire. Si le chef de l'opposition estime que le mandat pourrait être modifié ou que nous devrions demander à la Commission de faire rapport chaque jour au cabinet ou au Parlement, peut-être pourrait-il présenter une proposition en ce sens, et je serais enchanté de la discuter.

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement croit-il indiqué de déléguer à une commission indépendante la responsabilité des décisions dans un domaine qui a pris une importance absolument capitale pour la bonne conduite des affaires du pays?